PROPOSITION DE COMMUNICATION Les prisons nigérianes et leur double héritage, colonial et africain

Si la justice pénale est un domaine peu étudié en science sociale, la prison et ceux qu'elle maintient en détention le sont encore moins. L'univers carcéral est le lieu d'exclusion organisée par excellence au sein des sociétés modernes, il l'est davantage en Afrique. Mais que savons-nous véritablement de cette institution, souvent matérialisée par des constructions au cœur des centres urbains africains ? Que savons-nous des détenus et des gardiens?

En vue de mieux comprendre l'univers carcéral de l'Afrique contemporaine, il faudrait faire un peu d'histoire. Il est important de revenir sur la naissance de cette institution étatique devenue aujourd'hui consubstantielle de la justice pénale, mais également analyser son évolution au fil du temps. Pour ce faire, nous proposons de nous pencher sur le cas du Nigeria, notamment à partir du travail d'Ademola Ogunleye: *The Nigerian Prison System*.¹

Si dans *Surveiller et punir*, Michel Foucault a souligné la célérité et la radicalité avec laquelle les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord sont passés d'un système de répression des crimes particulièrement violent (usage de supplices divers) à l'adoption d'un mode punitif quasi exclusif, l'incarcération, son travail de recherche sociohistorique s'est focalisé uniquement sur des pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

C'est ainsi que dans le cadre de notre travail de recherche sur la peine de mort au Nigeria (thèse soutenue en 2012) nous avons été amené à nous intéresser à la transposition du système pénal anglais au Nigeria alors même que le système pénal du pays colonisateur vivait de profondes transformations structurelles. La question centrale que nous nous posons alors est d'essayer de comprendre comment le système carcéral naissant, dans les pays occidentaux, a été transposé dans le contexte sociopolitique africain en général, et Nigérian en en particulier, entre le milieu du 19ème siècle et le 20ème siècle, au point de devenir le principal instrument coercitif de tous les systèmes pénaux.

Il serait opportun, dans notre exposé, de commencer par ce rappel historique. Ce qu'il faudra notamment prendre en considération c'est le fait que les différentes sociétés qui peuplaient l'actuel territoire du Nigeria avaient, à l'arrivée des colonisateurs britanniques, leur propre moyen ou méthode de répression des criminels. La généralisation de l'incarcération dans le système pénal a donc été un profond bouleversement dans cet espace géographique, tout comme en Occident. Il est intéressant alors de voir et comprendre comment le système carcéral, aux allures universelles aujourd'hui, a été mis en place dans ce pays d'Afrique, et comment les populations locales l'ont adopté et, au fil du temps, modelé à leur manière.

Ainsi, nous apprécierons mieux les caractéristiques de l'émergence de l'incarcération comme principal mode punitif au Nigeria et ailleurs sur le continent, ce qui ouvrira des portes de réflexion sur l'impact qu'elle a eu sur le système judiciaire de ce pays. Une telle démarche nous parait adéquate pour comprendre les nombreuses failles du système pénal nigérian, tant souvent décrié².

¹ Ademola Ogunleye, The Nigerian Prison system, Specific Computers Publishers, Lagos, 2007, p. ix-xi

² Cf. National Prison Audit, The National Human Rights Commission, 2007-2008 et Criminal Force. Torture, Abuse and extrajudicial killings by the Nigerian Police Force, NOPRIN (Network of Police Reform in Nigeria) & Open Society and Justice Initiative, New York, 2010